

Rome dans le cours du mois d'octobre. Le soir antérieur à mon départ de Paris, je lus une dépêche télégraphique annonçant que des troubles avaient éclaté à la Rivière-Rouge. Ce sont les premières nouvelles que j'eus à ce sujet. Je partis, cependant, le lendemain matin, et me rendis à Rome. A mon arrivée là, d'autres dépêches télégraphiques confirmèrent les nouvelles que j'avais apprises à Paris, et, quelques jours plus tard, je reçus des lettres qui m'apprenaient qu'en effet M. McDougall avait été rencontré à la frontière et qu'il avait été repoussé. La semaine suivante, j'eus d'autres nouvelles qui me mirent au courant des progrès du mouvement. Je puis constater ici que la dernière communication que je reçus alors, de la Rivière-Rouge, portait la date du 16 novembre 1869; je ne reçus ensuite aucune autre communication jusqu'à mon arrivée à Pembina dans le cours du mois de mars de l'année suivante. Le jour de Noël, Sa Grâce l'archevêque d'Halifax vint me trouver avec une lettre de Sir Edward Kenny, dans laquelle il disait à Sa Grâce que des troubles s'étaient élevés à la Rivière-Rouge. On y exprimait aussi le regret de mon absence et le désir de m'y voir retourner. Je répondis à Sa Grâce que cela était impossible à cause de la réception que j'avais eue lors de mon passage à Ottawa. Je désire expliquer ici que cela ne se rapportait aucunement à la manière dont j'avais été reçu personnellement. J'entendais dire que je ne voyais pas de quelle utilité je pourrais être, vû qu'on ne me donnerait probablement pas les moyens de pacifier le peuple. Deux jours plus tard, Sa Grandeur l'évêque Langevin, de Rimouski, me montra une lettre de son frère, l'honorable M. Langevin, mentionnant les difficultés de la Rivière-Rouge et exprimant le désir de me voir revenir. Je n'entends pas dire que ce désir fût exprimé dans la lettre, mais l'évêque Langevin, ayant cette lettre entre les mains, me dit qu'il était bien malheureux que je ne pusse retourner au pays. Je lui dis alors: "Votre frère connaît les raisons qui m'empêchent de retourner." Sur cela, il me dit: "Consentiriez-vous à retourner?"—"Oui," lui répondis-je, "je consens à retourner si le gouvernement me le demande et me donne les moyens de régler la difficulté." Il me demanda alors la permission de télégraphier à son frère à cet effet, et j'y consentis. Le 8 janvier, il m'apporta une dépêche télégraphique qu'il avait reçue de son frère. Je produis cette dépêche:—

(No. 2.)

No. 2,305—*Telegramma*—*Parole* 46.

"Presentato a Valentia li 1870, Ore 3. Arrivato a Roma li 8/i 18—Ore 9 10.

"BISHOP JEAN LANGEVIN.

"Thirteen Via Agonale, near Place Navone, Rome.

"États pontificaux.

(No. 2.)

"Informez l'évêque Taché que le gouvernement du Canada accepte avec joie son offre patriotique de se rendre à Fort-Garry et demande son retour immédiat; ses frais de voyage seront comme de juste payés. Répondez.

(Signé,)

"HECTOR L. LANGEVIN.

"Ottawa, septième."

Je pris alors la liberté de faire remarquer à l'évêque Langevin que je ne m'étais pas offert pour retourner, et que j'avais simplement dit que j'irais si le gouvernement m'en faisait la demande. Les troubles étaient si sérieux que je ne pensais pas pouvoir, pour des raisons purement personnelles, refuser de m'y rendre. Je dis, en conséquence, à l'évêque Langevin que je réfléchirais avant de donner une réponse et que je préparerais moi-même la réponse à la dépêche. Il y consentit et je préparai la réponse à cette dépêche, que je produis:

(No. 3.)

"Rome, 11 janvier 1870.

"Hon. H. L. LANGEVIN, C.B.,

"Ministre des Travaux Publics, Ottawa, Canada.

"A la demande du gouvernement du Canada, l'évêque Taché partira cette semaine, si possible.

"L'ÉVÊQUE LANGEVIN."